

Mesure de la résistance électrique

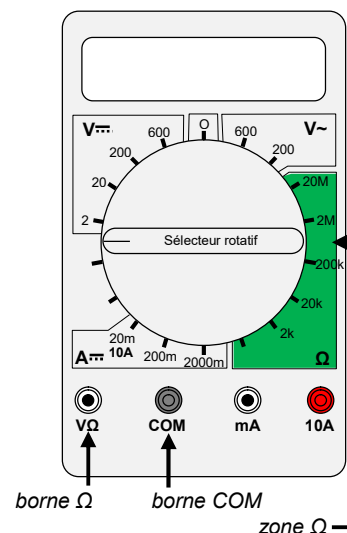
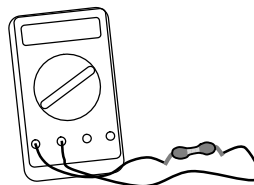
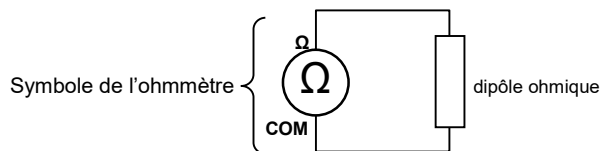
Un matériau isolant laisse moins bien passer le courant électrique qu'un conducteur : il « résiste » à son passage. La résistance électrique est la capacité d'un matériau à s'opposer au passage du courant électrique.

- On la note R et on l'exprime en ohm (symbole : Ω).
- Elle se mesure aux bornes d'un dipôle, à l'aide d'un multimètre réglé en mode *ohmmètre*.

Exemple : R(peau sèche) = 2 000 Ω = 2 k Ω .

Branchement du multimètre

Pour mesurer la résistance électrique d'un dipôle, le brancher directement aux bornes Ω et COM de l'ohmmètre.



Réglage du multimètre en mode « ohmmètre »

1. Pointe le sélecteur vers 20 M Ω , le calibre le plus grand de la zone Ω .

2. Pour obtenir une meilleure précision sur la valeur qui s'affiche à l'écran, tu peux choisir un calibre plus petit que 20 M Ω à condition que ce calibre reste plus grand que la valeur affichée.